

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Conformément aux dispositions de l'article R211-12 du Code du Tourisme, les dispositions des articles R 211-3 à R211-11 du Code du Tourisme sont reproduites à titre de Conditions Générales de Vente et applicables exclusivement à l'organisation et à la vente de voyages, séjours et forfaits touristiques au sens des articles L 211-1 du Code du Tourisme. Elles sont également disponibles sur :

www.intermedes.com/article/11-conditions-generales-de-vente.html

CONDITIONS PARTICULIERES

Inscription et paiement

Toute inscription à l'un de nos voyages doit être faite par l'envoi du bulletin d'inscription figurant dans notre brochure ou complété sur le site www.intermedes.com. Votre inscription doit être accompagnée d'un acompte selon les modalités mentionnées sur le bulletin d'inscription. Le solde du voyage devra nous parvenir au moins 30 jours avant le départ (60 jours pour les croisières). Si votre solde ne nous est pas parvenu dans les délais requis, votre inscription pourrait être annulée et soumise aux conditions d'annulations habituelles.

En cas d'inscription à moins de 30 jours du départ (60 jours pour les croisières), le prix total du voyage devra être réglé à l'inscription.

Annulation

Toute annulation de votre part devra nous être notifiée dans les plus brefs délais par téléphone et confirmée par courrier, télécopie ou e-mail. Les versements effectués seront remboursés selon les conditions ci dessous (sauf conditions particulières mentionnées dans les informations détaillées des programmes concernés, en particulier pour les croisières).

Frais d'annulation :

- au delà de 60 jours avant le départ : 50 euros de frais de dossier ;
- de 60 à 31 jours avant le départ : 50 euros de frais par dossier si le forfait ne comprend pas de vol, 50 euros par personne si le forfait comprend un vol ;
- entre 30 et 21 jours : 25 % du prix du voyage ;
- entre 20 et 8 jours : 50% du prix du voyage ;
- entre 7 et 2 jours : 80% du prix du voyage ;
- moins de 2 jours : 100% du prix du voyage.

Pré/post-acheminement sur Paris ou toute ville d'Europe : toute modification ou annulation à plus de 30 jours du départ entraîne des frais non remboursables de 80 € par personne à compter de la confirmation de l'inscription. Certaines compagnies aériennes imposent une émission des billets dès la réservation. Dans ce cas toute annulation, quels que soient le motif et la date d'annulation, entraîne des frais de 100% pour les billets d'avions. Cela serait spécifié sur votre facture.

Pour les réservations effectuées par vos soins auprès des hôtels situés à proximité des aéroports, toute annulation doit également être faite par vos soins. Les hôtels, appliquent leurs propres conditions d'annulation.

Aucun remboursement n'est effectué dans les cas suivants :

Interruption de voyage, sauf si cette interruption intervient du fait des organisateurs.

Non-présentation aux heures et lieux de convocation mentionnés dans le carnet de voyages.

Absence de documents de voyages (passeports, visas, certificats de vaccination, etc.) Certaines prestations spécifiques : ex. billets de spectacles ou droits d'entrée pour des expositions, sauf si ces prestations sont annulées du fait de l'organisateur.

Les frais de visa et d'assurance.

Assurances

Pour votre confort et votre sécurité, l'assurance assistance rapatriement est incluse dans le prix des voyages pour les ressortissants de la communauté européenne, résidant en Europe, Andorre, Monaco et Suisse. Pour plus de garanties, nous vous recommandons de souscrire une assurance complémentaire :

annulation/bagages/interruption de voyage.

Une notice détaillant ces garanties peut vous être envoyée sur simple demande.

Sécurité du voyageur

Pour des raisons de sécurité nous pouvons être amenés, sur les recommandations du Ministère des Affaires Etrangères, à modifier un programme, ou annuler un départ.

En cas de modification de programme, nous rembourserions l'éventuelle différence entre les prestations d'origine et celles de remplacement. En cas d'annulation du départ par l'organisateur, l'intégralité des sommes versées serait remboursée. Aucun dédommagement complémentaire ne saurait être accordé dans ces circonstances. Si à la suite d'une modification de programme, vous souhaiteriez annuler votre participation, nos conditions d'annulation s'appliqueraient. Toutefois, dans ce contexte, nous nous efforcerions de minimiser les frais.

Modification éventuelle des programmes

En dehors des circonstances liées à la sécurité des voyageurs, certains cas de force majeure, événements extérieurs ou indépendants de notre volonté (changements ou retards dans les horaires de train, avion et bateau, manifestations culturelles ou événement politiques, conditions climatiques, etc.), peuvent nous conduire à modifier nos programmes sans que notre responsabilité soit engagée. Les sommes correspondant aux prestations non fournies et non remplacées seraient remboursées à l'exclusion de tous dommages et intérêts.

En particulier, les conditions de transport et d'hébergement peuvent, pour des raisons techniques, être modifiées (ex : modification ou annulation de vol, risque de sur réservation...).

Ainsi, si vous devez prendre certains engagements en fonction de ces conditions de transport ou d'hébergement (par exemple réserver un pré-acheminement, un billet de train, une nuit d'hôtel à l'aéroport...), nous vous invitons à contacter notre Service Clients pour vérifier que ces conditions n'ont pas dû être modifiées.

En cas de modification de l'un des éléments essentiels du voyage, nous prévenons les personnes inscrites dans les meilleurs délais. Nous ne pouvons cependant prévenir l'ensemble des personnes ayant reçu l'information détaillée et ne s'étant pas encore inscrites au moment de la modification. Nous vous invitons à consulter régulièrement le site www.intermedes.com ou notre Service Client.

Les horaires des vols mentionnés dans nos programmes détaillés correspondent aux réservations effectuées à la date de parution de la brochure. La gestion dynamique des réservations par les compagnies aériennes peut nous amener dans certains cas,

lorsque nous nous approchons de la date de départ, à modifier nos réservations et à proposer des vols différents, sur la même compagnie ou sur une autre compagnie. Cette compagnie serait sélectionnée parmi la liste d'en général cinq noms, communiquée dans nos programmes détaillés. Néanmoins cette liste est susceptible d'être modifiée jusqu'au jour de l'embarquement.

Conférenciers

Le nom des conférenciers est donné à titre indicatif et n'a aucune valeur contractuelle. Le planning annuel des conférenciers étant sujet à de possibles modifications jusqu'au jour du départ, nous vous invitons à consulter régulièrement le site www.intermedes.com ou à contacter notre Service Clients pour vérifier les éventuels changements. Nous vous rappelons qu'un changement de conférencier ne peut faire l'objet d'aucune condition particulière d'annulation.

Prix

Nos prix comprennent : (sauf mention contraire) le transport aller et retour depuis Paris, les transferts et transports durant le circuit, les visites et l'accompagnement culturel, l'hébergement, les repas mentionnés (en général demi-pension ou pension complète), l'assurance assistance rapatriement, les taxes d'aéroport et surcharges carburant (susceptibles de modifications). Une éventuelle hausse ou baisse de ces taxes et surtaxes serait répercutée sur le prix au plus tard 30 jours avant le départ. Le montant de cette part variable est précisé dans nos programmes détaillés, les éventuels frais de visa (pour les ressortissants français uniquement) Pour les autres nationalités nous remboursons un prix équivalent au coût d'obtention du visa pour les ressortissants français.

Les "tarifs enfant" sont applicables pour des enfants de moins de 12 ans partageant la chambre ou la cabine de deux adultes.

Nos prix ne comprennent pas : les dépenses à caractère personnel, l'assurance annulation/bagages/interruption de voyage, le room-service, les pourboires.

Révision de prix :

Les prix indiqués sont établis en fonction des données économiques (cours des devises, coût du transport et des carburants, des taxes et redevances) en vigueur lors de l'impression de nos programmes et d'un nombre de participants compris entre 15 et 22 personnes (sauf mention contraire figurant dans l'information détaillée sur le voyage).

Intermèdes s'engage (sauf en cas de force majeure ou pour raison de sécurité) à assurer les départs pour un minimum de 15 inscriptions.

En cas de nombre insuffisant de participants, Intermèdes peut soit annuler le voyage sans frais, soit appliquer le supplément mentionné dans les informations détaillées sur les voyages, pour permettre la réalisation du voyage avec un nombre inférieur de participants.

Pour certains voyages, les prestations terrestres locales nous sont facturées (en totalité ou en partie) en monnaie locale ou en dollar.

Conformément à la loi, une variation des taux de change supérieure à 4 %, ainsi qu'une augmentation sensible des tarifs aériens et ferroviaires, des taxes aériennes, du coût des carburants pour les transports aériens et maritimes, peuvent nous amener à augmenter le prix de nos voyages. Cette augmentation ne pourrait en aucun cas excéder 10 % du prix du voyage et vous en seriez avisés au minimum trente jours avant le départ.

Le taux de change de référence des voyages susceptibles d'être affectés par une variation du dollar, ou de la devise locale, est indiqué dans l'information détaillée.

Supplément aérien : les tarifs mentionnés dans la brochure et dans les informations détaillées correspondent aux tarifs octroyés par les compagnies aériennes auprès desquelles les sièges ont été réservés.

Chez certaines compagnies aériennes, ces tarifs peuvent ne plus être disponibles à la vente au-delà d'un certain délai (de quelques jours à trois mois avant le départ dans certains rares cas). Notre service réservation aérienne procédera alors à une recherche spécifique pour vous proposer le meilleur tarif disponible. Le tarif peut alors varier, à la hausse comme à la baisse. Il en est de même pour les départs des aéroports de province ou hors de France.

Hébergement

Chambres triples : les chambres triples sont généralement des chambres doubles dans lesquelles on rajoute un lit d'appoint.

Chambres à partager : dans l'éventualité où nous ne trouverions pas de personne pour partager, le supplément de la chambre individuelle, pour les voyages concernés, serait à régler lors du solde du voyage.

Chambres individuelles : elles disposent généralement d'un lit d'une personne. Elles font l'objet d'un supplément imposé par l'hôtelier et sont proposées en nombre limité. Elles sont souvent moins spacieuses et peuvent être moins bien situées que les autres chambres.

Formalités

Le voyageur doit être en possession des pièces d'identité (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité), visas, autorisations et autres documents (notamment sanitaires) exigés par les autorités des différents pays où doit se dérouler le voyage. Les formalités indiquées dans les programmes détaillés concernent les ressortissants français. Pour toute autre nationalité, il appartient au voyageur de se renseigner auprès des autorités consulaires pour effectuer les formalités nécessaires à l'entrée dans le pays.

En aucun cas, Intermèdes ne peut supporter les frais supplémentaires résultant de l'impossibilité dans laquelle se trouverait le voyageur de présenter les documents requis aux autorités compétentes.

Bagages

Pour les voyages en avion, la franchise des bagages est généralement limitée à 20 kg (30 kg en classe affaires). Tout dommage ou perte de bagage est soumis aux conditions des transporteurs ou de l'assurance complémentaire souscrite pour couvrir ce risque.